



Guard's
Conseil | Formation

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST

DURÉE



1 jour (face à face pédagogique)
4 participants minimum, 10 maximum par session.

Pour des raisons réglementaires, en dessous de 4 participants, la session ne pourra être assurée.

PUBLIC



Cette formation s'adresse à toute personne volontaire **salariée dans une entreprise** et disposant de la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail.

PRÉREQUIS



Être titulaire de l'attestation de formation Sauveteur Secouriste du Travail.

Les MAC devront être réalisés **tous les deux ans** avant la date anniversaire de l'obtention de cette attestation.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Le chef d'entreprise est moralement et pénalement responsable de la sécurité des personnes dans son entreprise. Les premiers gestes qui sauvent, dispensés par un salarié formé, permettront de répondre à cette attente. La réglementation impose aux entreprises de plus de 20 salariés de répondre à ce besoin.

La réglementation : ART. R 4224-15 DU CODE DU TRAVAIL.

La formation a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de la formation SST.

PROGRAMME

La réglementation et la prévention
Rechercher les risques persistants pour protéger
Protéger
Examiner la victime
Alerter ou Faire alerter
Secourir
Utiliser un défibrillateur

Situations inhérentes aux risques spécifiques

PÉDAGOGIE

La formation est basée sur des exercices pratiques de révision des connaissances et sur une remise à jour des compétences (en particulier quant aux évolutions du référentiel national) permettant de vérifier l'intégration des gestes de premiers secours.

Matériel pédagogique et technique :
Mannequins et défibrillateur permettant des mises en situation. Chaque participant recevra un dépliant récapitulant l'ensemble de la formation reçue.

Si la formation est réalisée dans vos locaux
Afin de permettre la réalisation de la formation, les matériels suivants devront être mis à disposition du formateur :
Salle de formation (env. 25m²), chaises, paperboard ou tableau blanc, écran de projection ou mur blanc, tapis ou moquette pour exercice au sol.

CONDITION DE VALIDATION

Réussite à l'évaluation pratique réalisée en contrôle continu.

Guard's Formation est habilité par l'I.N.R.S. sous le N° d'habilitation : 1506596/2021/SST-01/O/11 pour les formations initiales et les formations de Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secourisme du Travail